



## **Une étude unique interroge des personnes atteintes de maladie mentale, à propos de leurs expériences avec la police**

**Calgary, AB 11 mars 2010** – Une des plus importantes difficultés à laquelle doivent faire face les forces de l'ordre, est la gestion d'interventions impliquant des personnes aux prises avec la maladie mentale. Bien que la majorité de ces personnes ne commettent aucun crime, environ 1 sur 5 sera amenée à être en contact avec des représentants de la loi, étant donné que les policiers sont souvent les premiers à répondre, en cas d'incidents.

Un nouveau projet de recherche, financé par la Commission de la santé mentale du Canada (CSMC), étudiera les interactions entre la police et les individus ayant un problème de santé mentale. Cette étude, dirigée par les Services de santé mentale et de toxicomanie de la Colombie-Britannique, est menée en partenariat avec l'université Simon Fraser, l'université de Colombie-Britannique et l'Association canadienne pour la santé mentale-Division de la Colombie-Britannique.

«C'est la première étude du genre au Canada,» dit le Dr. Dorothy Cotton, psychologue et membre du comité consultatif sur la santé mentale et la loi, de la CSMC. «Des ressources importantes seront allouées pour favoriser une meilleure compréhension de la police à l'égard de la maladie mentale et déterminer comment les relations entre la police et les personnes souffrant de troubles mentaux, peuvent être améliorées.»

Le chef de la police à la retraite, Terry Coleman, également membre du comité consultatif sur la santé mentale et la loi, note que les résultats auront un impact sur la formation et l'éducation de la police à travers le pays.

La recherche examinera quatre domaines clé :

1. Dans quelles circonstances, les personnes ayant un problème de santé mentale interagissent avec la police ?
2. Quels sont les facteurs qui induisent des perceptions négatives ou positives concernant les relations avec la police ?
3. Est-ce que les personnes atteintes de maladie mentale, ont des attitudes différentes vis-à-vis de la police, comparativement à la population en général ?
4. Comment, les personnes ayant un problème de santé mentale pensent-elles, que les perceptions et les interactions avec la police, peuvent être améliorées ?

Des panels d'environ 25 personnes aux prises avec une maladie mentale (et qui ont également été en contact avec la police), ont lieu actuellement à Metro Vancouver. De plus, des informations détaillées sur les perceptions des participants à l'égard de la police, seront recueillies lors d'entrevues individuelles. Plus tard, des sondages seront distribués à travers la Colombie-Britannique, à des personnes vivant avec une maladie mentale. Ils cibleront les impressions, attitudes et croyances des participants, à l'égard de la police.

*La Commission de la santé mentale du Canada est un organisme sans but lucratif créé afin d'attirer l'attention nationale sur les problèmes de santé mentale. Financée par le gouvernement fédéral, elle agit cependant, de manière indépendante. Le but de la Commission est d'améliorer la santé et la situation sociale des canadiens vivant avec un problème de santé mentale. La Commission travaille sur quatre initiatives clé et dirige huit comités consultatifs.*

**Pour plus d'informations et pour toute demande d'entrevue, merci de contacter:**

Karleena Suppiah, spécialiste en communications, au 403. 385. 4050

[ksuppiah@mentalhealthcommission.ca](mailto:ksuppiah@mentalhealthcommission.ca)